

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 37 (1990)
Heft: 11-12

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Confédération n'hésite pas à déclarer «On n'a pas assez réussi, jusqu'à présent, à montrer au citoyen à quoi sert exactement la protection civile, quelle en est l'efficacité, ainsi que, quand et comment elle peut ou non intervenir. La confiance que témoigne le citoyen à la PCi dépend aussi de la connaissance qu'il en a!» Aveu courageux s'il en est.

L'espoir des années 90

Après cette évocation des points forts et faibles de la PCi, M. Koller interpelle les cantons et les communes en leur rappelant leurs compétences et leurs responsabilités quant à l'état de préparation de la PCi qui devrait être uniformisée sur tout le territoire suisse dans les 5 à 10 ans à venir. Il faut également veiller rapidement à ce que les travaux nécessaires à l'entretien des constructions et du matériel se fassent.

Dans les autres mesures préconisées, M. Koller énumère celles qui sont de nature à renforcer la confiance de la population à l'égard de la PCi:

- augmenter la crédibilité des mesures relatives à l'organisation: communiquer le plan d'attribution à la population, réduire le nombre de signaux d'alarme
- augmenter la crédibilité de l'instruction: préparer à l'intention des personnes astreintes des cours intéressants et adaptés à la pratique augmenter la crédibilité de l'information:
- augmenter la crédibilité de l'information: démontrer ce que la PCi peut et ne peut pas faire.

Enfin, M. Koller estime que, quelle que soit l'ampleur des changements qui s'annoncent en Europe notamment, une protection civile digne de ce nom reste une nécessité dans un pays tel que le nôtre. Mais il est indispensable de procéder à une nouvelle appréciation de la situation, des objectifs et des moyens.

Ce qu'attend le parlement de la PCi 95

C'est le sujet que développe ensuite M.F. Steinegger, conseiller national du canton d'Uri, Chef de l'état-major cantonal de conduite d'Uri et fort d'une longue expérience des interventions en cas de catastrophes dans un canton malheureusement fort peu épargné par les colères de dame nature.

A vrai dire, M. Steinegger avoue que ce ne sont pas les questions relevant de la protection civile qui intéressent au premier chef le Parlement. Ce sont bel et bien les problèmes militaires qui se retrouvent au centre de leur préoccupation. Selon lui, le mouvement anti-protection civile qui se concentre sur l'épreuve de force entre armes atomiques stratégiques a conservé l'optique militaire et stratégique des années 50.

Sur un plan éthique, on ne saurait renoncer à prendre des mesures contre les effets de conflits armés et de graves accidents technologiques sous prétexte de combattre les causes du risque.

Selon M. Steinegger, la PCi doit cesser de se polariser sur le conflit armé pour mettre sur pied une organisation suffisamment flexible, apte à faire face aux différentes formes de menace. L'organisation de protection civile ainsi que ses membres doivent aussi donner d'eux-mêmes une meilleure image de marque.

Malgré cette présentation quelque peu sombre, M. Steinegger estime qu'il accorde une importance prioritaire à la protection civile; qui peut mieux qu'elle, en effet, assurer l'évacuation horizontale et verticale, l'information dans le quartier, le fonctionnement des états-majors dans les cantons et les communes?

Orientation nouvelle de la PCi

M. Hans Mumenthaler, Directeur de l'Office fédéral de la protection civile indique où en sont les travaux et la procédure. Il présente également le nouveau modèle de base de l'organisation de protection civile de la commune

et livre une brève information sur les nouvelles mesures adoptées en matière de personnel ainsi que sur l'amélioration indispensable de l'instruction. Tous ces éléments feront l'objet d'un développement particulier lors d'un prochain numéro. En effet une bonne partie de l'intervention a déjà été présentée en juillet dernier.

Résultat et synthèse du symposium

Il appartenait à M.R. Bühler, conseiller aux Etats et président de l'USPC de tirer les premiers enseignements de ce symposium.

«L'information apportée par les différents orateurs a été intense dans les propos et dense dans les réflexions qu'elle suscite», a déclaré en substance M. Bühler. Un des premiers enseignements de ces journées est une affirmation claire: la PCi est aussi nécessaire que l'armée mais n'est pas un appendice de celle-ci. Si elle entend améliorer son image dans le public, la PCi doit évoluer sur le plan de la structure, du matériel comme de la formation de ces cadres et favoriser la collaboration inter-régionale.

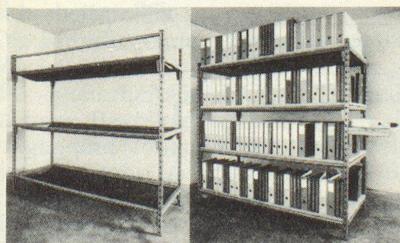
Si l'USPC veut assumer sa mission elle doit afficher une attitude plus progressiste, voire plus dynamique. Elle doit aussi accepter les critiques pour mieux évoluer, corriger et diriger ses actions futures. C'est le seul moyen de servir la cause qu'elle défend.

Remarques et réflexions

A travers ce symposium, l'USPC entendait faire le point sur la protection civile pour mieux orienter sa propre politique. L'objectif est-il atteint? En tout cas elle a su, grâce au niveau très élevé des différents conférenciers à amener une surprenante densité dans les échanges de points de vue. Dans ce sens c'est une réussite.

Incontestablement, la protection civile demeure un atout. L'éclairage apporté par de récents événements montre, par

Innen: Drei multifunktionale Liegen/Regale.



Für den Einsatz als Liegestelle, Regal, Hürde usw.

ACO Zivilschutzmöbiliar.
Topqualität zu vernünftigem Preis.



ACO-Zivilschutzmaterial
Allenspach & Co. AG
Untere Dünnerstrasse 33
4612 Wangen bei Olten
Telefon 062 32 58 85-88
Telefax 062 32 16 52

Verlangen Sie die Adresse Ihrer Regionalvertretung!

Info-Coupon

Bitte senden Sie uns detaillierte Unterlagen mit Bezugsquellen nachweis.

Name _____

Strasse _____

PLZ/Ort _____

Telefon _____

Zuständig für _____

